

Commune de Bois-Le-Roy

Extrait du registre des délibérations

Séance du 25 Mars 2013

L'an 2013, le 25 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MOREL Jean-Pierre Maire

Présents : MOREL J.-P., BOBIN G., PIVOT A., AGUEEFF M., BLANQUET E., DAVRAINVILLE S., DESHAYES M., GRIPON P., MARTEAU P., MONTELS J.-P.

Excusé ayant donné procuration : M. DANGOUMAU J.-P. à M. GRIPON P.,

Absent(s) : MARAIS-VIDAL M., MONGIS A., CAILLERE CI.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10
- Procuration : 1

Date de la convocation 19/03/2013

Date d'affichage : 28/03/2013

A été nommé secrétaire de séance : GRIPON Paul

Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 13 février 2013 n'appelant pas de commentaires, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Objet des délibérations

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - COMMUNE
AFFECTATION DE RESULTATS 2012
BUDGET PRIMITIF 2013 - COMMUNE
4 TAXES
COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - SERVICE D'EAU
AFFECTATION DE RESULTATS 2012
BUDGET PRIMITIF 2013 - SERVICE D'EAU
INFORMATIONS GENERALES
QUESTIONS DIVERSE

En ouverture de séance, le maire informe que les comptes administratifs et les budgets primitifs ont fait l'objet d'une analyse en réunion préparatoire et l'objet de nombreux échanges avec les services fiscaux.

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - COMMUNE

Le maire présente le Compte Administratif 2012 de la Commune tant en budget de fonctionnement qu'en budget d'investissement qui a été analysé dans une séance préparatoire du conseil municipal par les élus.

A l'issue de cette présentation, le maire cède la présidence de la séance à Mlle Agueeff Marianne, 2ème adjointe, et se retire de la salle afin que les élus présents puissent délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif 2012 qui s'établit comme suit, le maire ne prenant pas part au vote.

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Recettes	658 063,71 €	Recettes	567 787,39 €
Dépenses	<u>564 358,63 €</u>	Dépenses	<u>498 131,26 €</u>
Excédent	93 705,08 €	Excédent	69 656,13 €

2 - AFFECTATION DE RESULTATS 2012 - COMMUNE

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre MOREL, Maire.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012

Considérant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2012

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESULTAT DE CLOTURE	RESTE A REALISER 2012	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
Investissement	-318741,44€		388397,97€	69 656,53€			69 656,53€
Fonctionnement	2 290,27€		91414,81€	93 705,08€			93 705,08€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	93 705,08 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	93 705,08 €
Total affecté au c/1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	
Déficit à reporter (ligne 002)	0 €

3 - BUDGET PRIMITIF 2013 - COMMUNE

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du Budget Primitif 2013, présenté par M. Jean-Pierre MOREL, Maire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le budget primitif 2013 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

FONCTIONNEMENT	682 451 €
INVESTISSEMENT	406 890 €

3.1 Information sur le budget primitif 2013

Le maire donne lecture des principaux postes et informe que suite au dernier recensement, ayant constaté que la population était supérieure à 1000 habitants, le régime indemnitaire du maire et des adjoints augmentait. Cette augmentation étant conséquente, il a décidé que les indemnités du maire resteraient au niveau de celles de 2012 jusqu'à la fin du mars en mars 2014 ; il verra avec les services de la préfecture si en bloquant celle du maire, il peut faire évoluer celles des adjoints pour leur permettre l'attribution à taux plein de cette indemnité.

4 TAXES

Le maire présente l'état de notification concernant les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2013. Il propose que les taux 2013 ne fassent pas l'objet d'augmentation.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vote les taux 2013, à savoir :

Taxe d'habitation	14,16 %
Taxe foncière (bâti)	19,25 %
Taxe foncière (non bâti)	40,49 %
C.F.E.	18,25 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - SERVICE D'EAU

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du Compte Administratif 2012 du Service d'Eau présenté par M. Jean-Pierre MOREL, Maire.

A l'issus de cette présentation, le maire s'est retiré et a cédé la présidence à Mlle Marianne AGUEEFF, 2ème adjointe.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal votent, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif 2012 qui s'établit comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Recettes	221 379,77 €	Recettes	69 887,17 €
Dépenses	<u>46 316,04 €</u>	Dépenses	<u>3 608,58 €</u>
Excédent	175 063,73 €	Excédent	66 278,59 €

AFFECTATION DE RESULTATS 2012 – SERVICE D'EAU

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre MOREL, Maire.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2012

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESULTAT DE CLOTURE	RESTE A REALISER 2012	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
Investissement	69471,17€		3 192,58€	66 278,59€			66 278,59€
Fonctionnement	145 038,77€		30 024,96€	175 063,73€			175 063,73€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	175 063,73 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/1068 :	175 063,73 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012 Déficit à reporter (ligne 002)	0 €

BUDGET PRIMITIF 2013 - SERVICE D'EAU

Les membres du conseil municipal prennent connaissance du Budget Primitif 2013 présenté par M. Jean-Pierre MOREL, Maire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, votent le budget primitif 2013 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

FONCTIONNEMENT	252 533 €
INVESTISSEMENT	72 548 €

INFORMATIONS GENERALES

Le Maire informe :

Qu'une des tables de pique-nique a été volée, le préjudice est de 800 €, des sapins décoratifs installés fin décembre ont été subtilisés. De plus, ces vols font suite aux dégradations enregistrées dans les aménagements des abords des nouveaux locaux : salon de coiffure, kiné et infirmière.

Qu'il a signé :

- 1 permis de construire
- 1 permis modificatif
- 2 certificats d'urbanismes
- 5 déclarations d'intention d'aliéner
- un permis de démolir le concernant a été signé par le 1er adjoint

Que la modification des rythmes scolaires, en accord avec les maires des autres communes et la CCPN, ne pourra s'appliquer qu'à la rentrée 2014, compte tenu de la nécessité de préparer correctement ce changement tant organisationnel que financier.

QUESTIONS DIVERSES

M. Michel DESHAYES pense que les propriétaires des caravanes qui s'étaient installés à proximité de la mare des chèzes sont partis.

M. Patrick MARTEAU annonce quelques retards dans les travaux de voirie, retards dus en grande partie aux conditions météorologiques récentes.

M. Sébastien DAVRAINVILLE annonce une course cycliste à Bois le Roy le 7 avril 2013 à partir de 15H.

Mme Evelyne BLANQUET annonce la Chasse aux Œufs le lundi 1er avril 2013 ainsi que l'édition 2013 de la Fête de la Peinture le dimanche 2 juin.

La séance est levée à 22h15.